Projet de lettre à Hô Chi Min Président de la République du Vietnam, À Hanoi 8 février 1966.

Monsieur le président,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention de la lettre que vous m'avez adressée, en date du 24 janvier, et dans laquelle vous exposez les vues de votre gouvernement sur la guerre qui se développe au Vietnam et en particulier sur la politique et l'action des États-Unis d'Amérique. Vous exprimez aussi le souhait que mon pays assume pleinement ses obligations à l'égard des accords de Genève en vue de contribuer au règlement du conflit.

Vous savez que la France n'a pas manqué, pour sa part, d'exécuter scrupuleusement les accords du 20 juillet 1954. Elle a en particulier toujours respecté la souveraineté et l'indépendance du Vietnam.

Vous savez aussi que, depuis longtemps, la France a fait connaître ses vues sur la manière dont devrait être rétablie la paix, c'est-à-dire par le retour à l'exécution des accords de Genève ; l'indépendance du Vietnam étant garantie par la non-intervention de toute puissance extérieure sous quelque forme que ce soit et, en contrepartie, par une politique de stricte neutralité de la part des autorités vietnamiennes.

C'est toujours de cette façon que nous pensons qu'il faut régler le problème vietnamien. Nous pensons aussi qu'il n'existe pas d'autre moyen d'y parvenir. Autrement dit, nous excluons toute solution militaire et nous n'approuvons pas que les combats soient prolongés, a fortiori étendus, sous prétexte de l'obtenir.

Une solution politique présente évidemment un double aspect. Un aspect vietnamien, d'une part, puisque, sans parler de l'ultérieure réunification, il s'agit que la population du Vietnam du Sud puisse, sans intervention du dehors, constituer un gouvernement représentatif, ce qui, de toute façon, ne pourra être réalisé tant que la guerre continuera. Un aspect international, d'autre part, puisqu'il s'agit que soient renouvelés et, naturellement, observés les engagements pris en 1954 au sujet de l'indépendance et de la neutralité du Vietnam et de la non-ingérence de tous dans ses affaires intérieures, ce qui, bien évidemment, est contradictoire avec la situation actuelle.

Vous ne pouvez douter, monsieur le président, de la vigilance et de la sympathie avec lesquelles, depuis l'origine, et plus encore depuis un certain temps, la France suit le drame vietnamien, attachée qu'elle reste au Vietnam par l'histoire, par les affinités humaines et par les liens de toutes sortes qui subsistent entre elle et lui et convaincue qu'une meilleure compréhension entre Vietnamiens et Français, au lendemain de la guerre mondiale, aurait prévenu les cruels événements qui déchirent votre pays. C'est vous dire le souci qu'elle a d'influer dans le sens voulu pour hâter la fin du conflit et participer activement à son règlement dès que cela paraîtra possible. C'est vous dire aussi qu'elle est disposée à maintenir dans ce but avec votre gouvernement tous contacts qui pourront être utiles.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.